

Anonyme. Journal des économistes (Paris). 1895 . Janv.-mars 1895.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés sauf dans le cadre de la copie privée sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source Gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue par un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

UNE RÉCEPTION ROYALE AU CAMBODGE

Pendant notre séjour au Cambodge nous fûmes invités à une grande réception officielle, que devait terminer une représentation plus ou moins scénique.

Bien que le roi Norodon ne comprenne d'autre forme de gouvernement que celle du gouvernement absolu, il se montre singulièrement affable pour les Français dont il paraît fort goûter l'esprit brillant et sceptique.

Son palais consiste en une vaste maison de pierre, entourée de vérandahs et recouverte de tuiles, sur le modèle de nos grandes constructions européennes de Saïgon. Le gynécée royal, qui comprend trois cents femmes environ, occupe toute une série de maisonnettes en bois et en briques, séparées les unes des autres par de petits jardins somptueusement entretenus. Le tout est clos de solides murailles, qu'on ne peut franchir sous peine de mort. Toutefois le monarque est loin de condamner ses favorites à une perpétuelle claustration.

Comme toutes ces femmes sont enrégimentées en corps de ballet, il se donne de temps en temps le plaisir d'offrir aux étrangers de distinction, comme aussi à ses propres mandarins, le spectacle de danses véritablement curieuses. Ce spectacle constitue même la véritable *attraction* des réceptions royales. Il succède au diner. L'un et l'autre valent la peine d'être décrits.

Nous étions quatre ou cinq Européens admis au banquet royal. Norodon avait revêtu l'uniforme de général de division et s'était paré du grand cordon de la Légion d'honneur. Cet uniforme, ainsi que la décoration, lui avaient été remis un an auparavant, en 1872 ; et il se montrait très fier de cette adroite munificence de notre gouvernement. Par malheur, S. M. Cambodgienne n'avait pas encore eu le temps de s'habituer à toute cette ornementation de parade.

Seul assis sur un trône élevé devant une petite table il désignait, tour à tour, chaque plat à son maître d'hôtel, lequel venait ensuite l'offrir à chacun de nous de la part du souverain. Nous faisons face au roi, à une longue table en fer à cheval, les Européens groupés côte à côte, et, au milieu les mandarins.

Norodon nous adressait souvent la parole à l'aide d'un interprète, car bien qu'il comprenne notre langue, il la parle très difficilement. Ami des bons mots et en saisissant le sens à merveille il prenait un vrai plaisir à

nous les faciliter ; il riait alors de son plus large rire. Quant aux assistants, ils admiraient sur commande.

Tout à coup il était en proie à un singulier malaise. Ses traits contractés, ses mouvements fébriles, son regard fiévreux ne me laissaient aucun doute à cet égard.

D'où provenait un aussi brusque changement ? Les mandarins paraissaient consternés. Une heure auparavant, le roi s'émerveillait de son bel uniforme neuf et de son grand cordon rouge. Que signifiait maintenant son incompréhensible attitude ? Quelque invité avait-il donc déplu ? Nous n'y comprenions rien !

Mais voilà qu'il se baisse brusquement sous la table. Puis, en un clin d'œil, il se redresse majestueusement.

Après avoir promené lentement un froid regard sur l'assistance, il dépose de chaque côté de son assiette, les deux bottines qu'il mettait, sans doute, pour la première fois, et qui lui brisaient les pieds. A partir de ce moment sa gaieté reparut. Aussitôt, et comme par enchantement, chaque physionomie indigène redevint souriante. Évidemment, le soulagement du roi était le soulagement de tous.

Au reste, l'infortuné prince n'a jamais pu s'accoutumer à ce genre de chaussures.

Quelques mois plus tard, notre royal protégé étant venu à Saïgon pour y parader en uniforme et en graines d'épinards, le gouverneur ordonna pour lui faire honneur, une revue des troupes. Quel ne fut pas l'étonnement général à la vue de S. M. Cambodgienne caracolant fièrement en grande tenue de divisionnaire français, mais ayant les pieds nus dans ses étriers ! Décidément, les bottines sont le seul confort de notre civilisation dont le monarque asiatique n'apprécie point les avantages. Inutile d'ajouter qu'il n'en possède pas moins, sur la colossale statue équestre que nous lui avons érigée à Pnom-Penh, des bottes superbes. Mais l'art se fait souvent un idéal qui ne ressemble guère à la réalité.

Pour en revenir à notre réception, le roi, qui paraissait goûter fort nos manières et nos figures, daigna nous gratifier, au beau milieu du festin, d'un entr'acte à sa façon. Une espèce de licteur, qui tenait dans ses deux mains des faisceaux de rotins, symboles de la puissance suprême, sortit de l'appartement sur un signe de Norodon. Il rentra presque aussitôt, portant avec vénération une cassette carrée, laquelle n'était autre qu'une boîte à musique. Le roi nous fit dire gracieusement par l'interprète de presser, de la main, le bouton. L'odieuse machine modula je ne sais plus quel air de carnaval. Les mandarins admirèrent l'excès de faveur qui tombait sur nous.

Dans cette solennité, où le souverain de Pnom-Penh nous donnait

toute la mesure de son plus éblouissant appareil, une trentaine de pages tous uniformément vêtus d'un *langoute* (sorte de pagne) de soie rouge, se tenaient accroupis derrière le fauteuil royal. Le long des murs étaient alignés les *gardes de la personne*, armés de piques ornées de crins blancs au sommet et de sabres à deux mains dans des fourreaux jaunes. Ces hommes paraissaient fiers de s'exhiber d'une façon aussi pompeuse devant des Européens. Nous crûmes devoir adresser, à leur sujet, quelques compliments au roi, lequel les accepta avec une bonne grâce des moins modestes.

Au festin succéda la représentation du corps de ballet.

D'habitude, ce spectacle commence à 7 heures du soir, et le roi, qui ne dédaigne pas les applaudissements de la foule, y admet le populaire. Dans ces cas, la réjouissance se fait à l'intérieur du palais, sur une estrade de grande dimension et préparée à cet effet. L'affluence est alors énorme. En pareille occasion, le public est dispensé de l'étiquette traditionnelle ; il ne se prosterne pas, mais reste assis ou debout, selon le gré de chacun.

Cette fois, Norodon donnait pour nous seuls une fête de gala, les courtisans formaient l'unique public de la représentation, qui eut lieu dans la grande cour intérieure du palais. Les commerçants français de la capitale avaient, eux aussi, reçu à titre de faveur, une invitation. Les intérêts de leur négoce ne leur permettaient point de la refuser. Aucun ne fit défaut.

J'ai dit que les danseuses du roi ont des logements spéciaux dans des bâtiments attenants à sa résidence. J'ajoute que, comme toutes les filles de ses sujets lui appartiennent, il recrute sans gêne ses artistes parmi les plus jolies Cambodgiennes. Quand il a cessé de leur trouver des charmes, il les marie à quelque dignitaire qu'il juge digne de tant d'estime, les dote et ne s'en préoccupe plus. Mais comme ces dames conservent toujours leurs droits de visite envers les autres détenues du gynécée royal, il résulte de cette situation que leurs époux ont une faveur solidement assise. Il y en a qui se font une solide fortune par un mariage de cette sorte.

Quelques jours avant notre arrivée à Pnom-Penh, trois des femmes du roi étaient venues se réfugier subitement à Saïgon. La plus âgée n'avait pas dix-huit ans, la plus jeune en avait à peine quinze. Il paraît que leur souverain, qui les soupçonnait d'infidélité, était entré, à leur égard, dans une fureur telle que quelques résidents français, redoutant une catastrophe sanglante, leur avaient conseillé de s'évader et avaient même favorisé leur fuite. A peine installées, un messenger de Norodon arrive à son tour, qui les réclame au nom de son maître. Grand embarras du gouverneur et des chefs de service. Livrer ces femmes, c'est les ex-

poser à une mort certaine ; d'autre part, un refus attirera le mécontentement du roi, lequel ouvre toujours généreusement sa bourse aux moindres réclamations de notre administration. Il y a bien aussi les magistrats, qui déclarent assez haut que le sol français est un sol libre dont la simple prise de possession affranchit l'esclave, fût-ce une esclave royale. Le gouverneur décide, pour ménager toutes les susceptibilités en jeu, qu'on fera jurer solennellement au roi de faire grâce aux trois jeunes femmes, puis que, le serment fait et reçu, l'on mettra celles-ci aux mains de son envoyé.

Norodon jura tout ce que voulut notre représentant à Pnom-Peuh. On lui livra les fugitives. Huit jours s'écoulèrent et chacun commençait à croire l'affaire heureusement terminée. On espérait que le roi, qui ne se soutient sur son trône que grâce à l'appui de notre protectorat, n'oserait point violer sa parole. Mais on ne tenait point compte de la rancune asiatique. Le lendemain de la réception royale, un horrible spectacle frappa nos yeux. Les trois têtes des trois jeunes femmes étaient fichées sur trois pieux sanglants. Le bourreau de la cour avait vengé l'offense faite au roi.

Norodon avait à cette époque environ 35 ans. Il avait souvent des fantaisies cruelles et nous avons eu à regretter, en plusieurs occasions, de ne pouvoir arrêter ses caprices, dont les femmes de son palais et des fonctionnaires ont été victimes. Mais, en réalité, les actes de ce genre sont rares. On aurait plutôt à lui reprocher des brutalités à l'égard de son entourage, brutalités qui se produisent ordinairement à la suite de ses repas, car Norodon adore la bouteille, mais c'est le sherry et non le vieux vin de France, qui est l'objet de ses préférences. A chaque repas il en vide un flacon. Il n'est pas besoin de dire après cela que l'on redoute autour de lui le moment de la sieste, moment court heureusement. Peu d'instant après son repas le roi se livre aux sensations délirantes de l'opium, et on a constaté que ce narcotique détruisait presque immédiatement chez lui les effets des verres de sherry.

Il fume l'opium depuis sa jeunesse. C'était il y a une vingtaine d'années. Dans un accident de voiture il se cassa la jambe et fut obligé de garder le lit pendant quarante jours. Pour se désennuyer de son inaction forcée le malade demanda une pipe d'opium, puis deux, puis trois. A la fin de sa guérison, l'habitude était contractée et il ne cessa pas depuis de s'y livrer.

Ses fantaisies de souverain asiatique se donnent surtout libre carrière dans le domaine de la gastronomie. Les cuisines royales, dont les fourneaux restent allumés jour et nuit, préparent simultanément les plats à l'euro péenne, à la chinoise, à la cambodgienne. Avec un éclectisme surprenant, Norodon passe du ventre de poisson baigné dans l'huile de

ricin, ou rosbif saignant aux pommes. Toutefois, il a un penchant marqué pour la cuisine européenne. Ses cuisiniers sont des Chinois. Je les plains. Le roi, en effet, mange à toute heure de jour et de nuit. Les heures de repas ne sont nullement fixées. Il ordonne qu'on le serve à dix heures, midi, deux heures, quatre heures. La nuit, il se réveille souvent vers deux ou trois heures. Branle-bas de cuisine ! On doit alors immédiatement s'empressez autour de lui.

C'est un papillonnage constant de petites Siamoises et de petites Cambodgiennes dans les appartements royaux. Tout ce petit monde sert directement Sa Majesté à tour de rôle, les unes pour le service intérieur de la Chambre, les autres dans les antichambres, dans les couloirs. Le service est parfaitement réglé. Aux portes des appartements, ce sont les gardiennes qui arrêtent les importuns. Elles restent de garde pendant deux heures.

Mais l'occupation sérieuse consiste dans la présence aux repas du souverain. Le plus souvent, c'est au milieu des chants et des danses que se passent les agapes royales. On voit la scène. Les femmes entourent le roi ; devant lui, les premières danseuses exécutent, aux sons de quelques instruments d'une monotonie désespérante, leurs divertissements auxquels Terpsichore dédaignerait de présider, tant il y manque de grâce et de mouvement. Dans le fond, comme figurantes, la troisième catégorie de femmes. Ces plaisirs sont sous la direction d'une danseuse jolie et intelligente, du nom de Mon-Hiom, qui a pris sur l'esprit du roi une certaine influence. Mon-Hiom, la favorite, a ses courtisans. Par elle, on obtient facilement du souverain gain de cause, qu'il s'agisse de réclamations ou de faveur.

Norodon déploie une grande activité dans les affaires. On peut dire de lui que, jusqu'à ce jour, il a plus gouverné que régné. Les ministres sont de vrais comparses. Ils ne prennent aucune décision ; à peine osent-ils présenter de leur propre initiative un projet quelconque. Le roi travaille principalement avec son secrétaire, Col de Monteiro, jeune Cambodgien, d'origine portugaise, qui parle assez bien le français. L'administration est donc en grande partie concentrée dans les mains royales, l'autorité et la direction ministérielles n'existent guère que de nom. J'ignore si dans toutes les branches de son administration, peu compliquée heureusement, il en est de même, mais je sais que le compte des recettes et des dépenses royales est tenu avec un soin particulier. Le roi peut établir le bilan de son trésor à tout moment.

La confiance du roi dans les membres de sa famille est loin d'être absolue. La plupart de ses ministres font partie de sa famille. Il leur laisse le moins possible la trituration des affaires. Il a quatre frères et une fille. On conçoit un peu que Norodon tienne ses frères dans une cer-

taine suspicion. C'est que son pouvoir lui a été à plusieurs reprises disputé par eux.

Le second roi, régent en l'absence de Norodon, a eu une velléité de révolte il y a quelque trente ans. Réfugié au Siam, il fut ramené par un navire français. Depuis son équipée, il a su se rendre sympathique au peuple ; il est très aimé. Un autre frère du roi, Motta Sivota, qui est le troisième, lui a causé pas mal de soucis. En 1877, il s'insurgea, et tint la campagne assez longtemps. Il menaça un moment Pnom-Penh, la capitale et ne fut réduit à l'impuissance que par le petit contingent de 3 ou 400 soldats français auxquels furent joints les 3 ou 4.000 hommes levés par le roi. Actuellement, Motta Sivota, toujours rebelle, se tient sur la frontière du Laos, à Strung-Trenq et, de temps à autre, il ne craint pas de venir en promenade sur le territoire cambodgien.

D^r MEYNER'S D'ESTREY.

CORRESPONDANCE

RÉCLAMATION DE M. ROCHUSSEN ET RÉPONSE DE M. MAURICE BLOCK.

La Haye, 22 février 1895.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Ce n'est que tout récemment que j'ai eu connaissance de la page que, dans le *Journal des Economistes* du mois de janvier, M. Maurice Block a bien voulu consacrer à mon livre *Reichsgold oder Weltgeld*.

Je ne puis vous demander de m'admettre à prouver dans votre journal que c'est à tort que M. Block m'impute une erreur ou plutôt une fausse opposition de chiffres. Mais j'ai le droit de réclamer la rectification d'une double erreur commise par lui à mon égard.

Selon votre éminent collaborateur, je serais actuellement encore ministre de mon pays à Berlin. C'eût été manquer aux plus simples convenances diplomatiques si, remplissant ces fonctions, j'avais attaqué, comme M. Block le prétend, par la voie de la presse, les résultats de l'enquête qui a eu lieu, il y a un an, à Berlin, sur la question du métal-argent. Mais il y aura tantôt quatorze ans que, de Berlin, je fus appelé au ministère des affaires étrangères.